Les sociétés mutuelles catholiques et canadiennes-françaises sont des chaînes vivantes qui relient entre eux les Canadiens-francais pour les rendre forts contre l'ennemi qui en veut à leur religion, à leur langue, à leurs tradi-

Il n'y a pas à se le dissimuler. Sur le sol canadien, il se livre une guerre pacifique terrible entre l'anglo-saxon et le gaulois. C'est dans l'ordre des choses. Le plus fort cherche à écraser le plus faible. On parle beaucoup de concorde et d'harmonie, mais le fait n'en reste pas moins indiscutable que la mentalité anglo-saxonne travaille activement, tantôt à ciel ouvert et tantôt subrepticement, à absorber la mentalité française.

Loin de nous l'intention de dire que nos compatriotes de langue anglaise nous sont antipathiques. Non; mais leur idéal est diamétralement opposé au nôtre; en travaillant au triomphe de cet idéal, ils entravent, par l'ardeur qu'ils y mettent, le développement du nôtre. Si nous ne luttons pas ferme, nous serons absorbés lentement. Langue, religion, traditions, voilà ce à quoi il nous faut nous cramponner avec l'énergie du naufragé qui empoigne une planche de salut.

L'union fait la force. Enrôlés sous les plis du grand drapeau de la mutualité catholique et na-tionale, les Canadiens-français seront en mesure de résister aux efforts tentés pour les dénationa-

Dieu les a trop comblés de faveurs, depuis qu'ils ont planté sa croix sur le sol vierge de l'Amérique et depuis qu'ils ont répété son nom aux échos du nouveau monde, pour ne pas leur ménager une mission providentielle. A eux d'être dignes de cette mission! Et d'abord, qu'ils conservent avec un soin jaloux leur foi et leur langue. La perte de l'une ne va pas sans celle de l'autre.

Statistiques

Les sociétés de secours mutuels comptent, au Canada et aux Etats-Unis, le chiffre formidable de 7,637,432 membres. Elles ont un actif total de \$135,780,989, et le montant total de leurs polices en vigueur est de \$8.136.722.938.

Voilà des chiffres dont il est difficile de se faire une idée. Ils prouvent à l'évidence que les sociétés de secours mutuels sont en train de damer le pion aux com-

Mutualité nationale pagnies d'assurances. Elles jouissent de la faveur populaire. Pour peu qu'elles soient fidèles à leur mission, elles continueront à accroître leur prestige et à semer le bien à large main.

Durant l'année 1909, elles ont distribué \$80,428,736 aux veuves et aux orphelins. Est-il possible de dire combien de misères ont été soulagées avec cet argent, provenant des économies de la classe ouvrière?

Le gros de l'armée mutualiste consiste, en effet, en ouvriers et pauvres gens, qui ont fort à faire pour payer leurs contributions mensuelles. C'est donc le pauvre qui vient en aide au pauvre, et qui, grâce à l'association, fait plus pour l'humanité que les Rockfeller et les Carnegie.

Il convient de dire, cependant, que si le rôle de la mutualité en général est beau, celui de la mutualité catholique et nationale est sublime. Ici, l'on vise principalement à la conservation de la religion et de la nationalité. Tant au Canada qu'aux Etats-Unis, les sociétés mutuelles, canadiennes-françaises travaillent ferme à conserver à un élément son caractère ethnique. Leur mot d'ordre est: Religion et Patrie!

Les chefs de famille

La précaution s'impose à tous les chefs de famille, de contracter une solide assurance sur la vie.

Tous, qu'ils soient de simples ouvriers, de rudes cultivateurs, d'honnêtes commerçants ou d'habiles membres des professions libérales, sont en mesure de prélever une quote-part de leur revenu annuel pour l'affecter au maintien d'une police dans une société mutuelle.

C'est le moyen, à portée de toutes les bourses, pour acquérir l'absolue sécurité de l'avenir.

Si la mort frappe un membre de l'Union St-Joseph du Canada, même au lendemain du jour où il a contracté une police d'assurance, ses héritiers recueillent tout le capital assuré. Tous les mois, la société paie, de ce chef, huit à dix mille piastres.

Advienne le décès de l'épouse d'un de nos membres, la société lui verse cent, soixante-quinze, ou cinquante piastres, selon le chiffre de sa police, pour lui aider à défrayer le coût des funérailles.

Lorsque la maladie cloue sur son lit le père de famille, il peut, grâce à l'Union St-Joseph du Canada, continuer à donner à ses enfants la nourriture et le vêtement.

Voici un homme, pliant sous le poids des années ou miné par une maladie qui le rend incapable de travailler pour le reste de ses jours: l'Union St-Joseph du Canada lui tend une main secourable et le fait bénéficier de ses économies de jadis.

Il n'est pas de chef de famille qui puisse rester étranger à la Mutualité. Elle leur ouvre ses bras, les invite à s'y jeter. Pour quoi résisteraient-ils et trahiraient-ils leur devoir envers les êtres chéris dont ils ont charge?

La prévoyance doit leur tenir à cœur. S'ils négligent d'entrer dans les rangs généreux de l'armée mutualiste, ils se révèlent de fieffés égoïstes.

On dit....

On dit que l'Union St-Joseph du Canada est une société de secours mutuels bien administrée,

On dit qu'elle est franchement catholique, foncièrement nationale, expressément charitable.

On dit que ses taux sont relativement bas et que ses finances sont, néanmoins, florissantes.

On dit qu'elle offre à ses membres plus d'avantages que toute autre société mutuelle.

On dit qu'elle paie promptement les réclamations justes et complètes qui lui sont faites.

On dit que sa moyenne d'âge est inférieure à celle de toute autre

On dit que le devoir de ses membres est de la faire connaître et aimer.

On dit que tout bon Canadien-français doit entrer dans l'Union St-Joseph du Canada.

Aux sociétaires de Sault Ste-Marie.

Nous donnons avis aux membres agrégés au conseil de Sault Ste-Marie, No 36, que leur receveur est Monsieur J. H. Trudel, domicilé No 16 rue Murray, Sault Ste-Marie.

C'est à lui qu'ils doivent envover ou donner leurs contributions mensuelles.

Dollard - Hull.

Le Conseil de Hull de l'Union St-Joseph du Canada, à sa dernière assemblée, a voté \$5.00 pour le Monument à Dollard des Ormeanx

Puisse cet exemple être suivi par tous nos Conseils locaux. Que ceux qui ne peuvent souscrire \$5.00 souscrivent \$1.00, et ils feront montre de patriotisme. public.

Par monts et par vaux.

En Allemagne aussi!

Pour répondre au gouvernement allemand, qui a décrété à Strasbourg la suppression de la langue française, les Alsaciens-Lorrains ont fondé la société dite "Les Veillées Alsaciennes", ayant pour ambition de répandre le français et de le défendre. Les Canadiens-français d'Ontario ne sont donc pas seuls à aimer le parler de la douce France. Avis à ceux qui ont vu avec ombrage le succès du Congrès de l'hiver dernier. Leur consolation doit être de n'avoir pas le monopole des idées étroites...

Dollard des Ormeaux.

Le héros du Long-Sault aura son monument. Tous, riches et pauvres, vieux et jeunes, prêtres et laïques, Français et Anglais, ont contribué leur quote-part à l'érection d'un monument à Dollard et ses compagnons. Beau mouvement que celui-là! Religion et Patrie, c'est ce que le Canada honore en burinant dans l'airain la mémoire de Dollard. Quel héros que celui-là! Et comme nous avons raison d'en être fiers! En ravivant le souvenir de son généreux sacrifice, on fait oublier l'égoïsme du siècle présent, et l'on montre à la jeunesse un idéal autre que celui du dieu argent.

La Société du Parler Français.

La Société du Parler Français vient de s'implanter sérieusement à Montréal, après avoir fait, à Québec, durant plusieurs années, un travail géant. Nous ne regrettons qu'une chose: c'est de voir que la ville d'Ottawa ne possède pas encore une succursale de cette vaillante société, à qui la langue française doit déjà beaucoup. La capitale du Canada compte 23,000 Canadiens-français. N'est-ce pas assez pour fonder une organisation sérieuse, greffée sur celle de Québec, et travaillant à l'épuration de notre parler? Nous avons déjà l'Institut Canadien et le Cercle Littéraire, mais ces institutions-là ne s'occupent pas exclusivement du parler francais, sont trop isolées pour accomplir une œuvre féconde, n'ont pas d'organe pour atteindre le